

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE DIRECTION du 14 Novembre 2011

Le 14 novembre 2011, le conseil de direction de l'IUT s'est réuni à 14h15, salle du conseil, site de Joffre, sur convocation de M. CITEAU, directeur et sous sa présidence.

Etaient présents :

Mme SALLE

MM. BARBU, BASTIANELLI, CITEAU, FOUCHER, GARNIER, GOULEAU, GUERIN, MARCHAND, MARQUET, MILLET, MORIN, RAFIL.

Etaient invités :

MM. CLAUDEL, DUBAS, SARDA

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du 12/09/2011
2. Bilan des heures complémentaires 2010-2011 et service d'enseignement 2011-2012
3. Informations sur les élections au Conseil de Direction et à la Commission des Personnels
4. Etat des lieux du système IUT au 03/11/2011 et compte rendu de la rencontre avec le Ministre de l'Enseignement Supérieur
5. Situation financière de l'Université de Nantes et de l'IUT de Nantes
6. Préparation du budget 2012
7. Taxe d'apprentissage, bilan 2011 et campagne 2012
8. Vie de l'IUT
9. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du 12/09/2011

Le compte rendu du conseil de direction du 12 septembre 2011 est approuvé à l'unanimité en intégrant le fait qu'une réunion de travail sur la répartition de l'excédent financier devait être fixée par le directeur.

2. Bilan des heures complémentaires 2010-2011 et service d'enseignement 2011-2012

V. CLAUDEL présente le bilan des heures d'enseignement 2010-2011 par département¹. Il faut noter une sous consommation des heures d'enseignement de l'ordre de 1168,52 HTD par rapport au prévisionnel (soit $1168,42 \times 40,91 \text{ €} = 47\,800 \text{ €}$ qui font l'objet de la DBM n°2).

Par ailleurs, le tableau prévisionnel des charges d'enseignement 2011-2012 est également présenté².

¹ Cf Tableau Enseignement/Réalisé 2010-2011

² Cf Tableau Maquettes prévisionnelles 2011-2012

Une économie de 1.700 HTD est réalisée du fait de la mise en place du mode de calcul calendaire (les heures complémentaires sont payées à compter de la 385^{ème} et de la 193^{ème} heure pour les personnels enseignants). Cette économie est néanmoins remise à disposition des départements.

D. MARQUET fait remarquer qu'étant donné la baisse des effectifs au département SGM, les 203 HTD remises à disposition ne seront sans doute pas consommées.

3. Informations sur les élections au Conseil de Direction et à la Commission des Personnels

V. CLAUDEL informe les membres du conseil de la tenue des élections au conseil de direction et à la commission des personnels le mardi 6 décembre prochain. Il s'agira d'élire :

Pour le Conseil de Direction :

- 1 représentant du personnel administratif,
- 1 représentant du personnel technique, ouvrier et de service.
- 1 représentant enseignant de chaque département (élections organisées au sein de chaque département)

Pour la Commission des personnels IATOS

- 2 représentants du personnel ayant des fonctions administratives,
- 2 représentants du personnel ayant des fonctions techniques,
- 2 représentants du personnel ayant des fonctions d'entretien des bâtiments.

Les listes électorales seront affichées à compter du 15 novembre et les candidatures acceptées jusqu'au 1^{er} décembre.

J-P. CITEAU informe aussi les membres du conseil de la désignation d'Anne Poirier comme déléguée syndicale de la CGT.

4. Etat des lieux du système IUT au 03/11/2011 et compte rendu de la rencontre avec le Ministre de l'Enseignement Supérieur

J-P. CITEAU rappelle que la situation des IUT se complique. A titre d'exemple, le conseil d'institut de l'IUT d'Angers a voté un budget 2012 comprenant une baisse de 30 % de sa dotation globale de fonctionnement (DGF).

J-F. MAZOUIN, président de l'ADIUT, a rencontré le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche le 3 novembre dernier. Il a essuyé un refus sur la proposition de transformation des circulaires ministérielles relatives aux IUT en décrets. Un point positif néanmoins : le ministre s'est engagé à ne pas signer les contrats quinquennaux si des contrats d'objectifs et de moyens IUT-Universités (COM) n'y sont pas intégrés.

N. BARBU ajoute que certains personnels d'IUT lancent des appels à la grève. Ce serait aussi le cas de l'UNPIUT.



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

Au plan régional, la situation de l'IUT de la Roche Sur Yon est particulièrement difficile puisqu'un déficit important s'est creusé cette année. Plus aucune commande ne peut être passée et il ne semble pas que l'université souhaite y remédier.

N. BARBU demande si l'IUT de Nantes pourrait prêter du matériel aux collègues de la Roche Sur Yon. J-P. CITEAU est d'accord même si aucune demande officielle émanant de cet IUT n'a été formulée pour le moment.

5. Situation financière de l'Université de Nantes et de l'IUT de Nantes

J-P. CITEAU annonce que la vice-présidente de l'université, G. LE DREFF, souhaite rencontrer les 3 directeurs d'IUT le 16 novembre pour faire un point sur l'élaboration du budget 2012. Il semblerait que les « 713-9 » bénéficient d'un traitement spécifique quant au calcul de leur dotation, contrairement aux composantes de droit commun qui se verraient appliquer une baisse systématique de 20 %.

Il ajoute que l'université de Nantes traverse une période difficile sur le plan budgétaire du fait d'un transfert important de charges de la part de l'Etat sans compensation financière. De même, la masse salariale serait en hausse croissante étant donné le manque de prévision lié à l'évolution de carrière des personnels (« glissement vieillesse technicité ») et un recrutement de contractuels important.

J-R. DUBAS demande à ce que les commandes supplémentaires de fin d'année soient passées rapidement afin d'obtenir une livraison des biens avant les vacances de Noël. Si les bons de livraison parviennent au service financier pour le 9 décembre au plus tard, les commandes pourront être imputées sur l'exercice 2011.

Concernant la DBM n°2 votée par le conseil d'institut du 17 octobre, les services de la présidence ont souhaité la modifier en réduisant le virement venant abonder la section de fonctionnement. Aucune suite n'a été donnée à cette demande et la DBM devrait être votée en l'état pas le conseil d'administration de l'université. Ce n'est qu'à compter de ce vote que des virements pourront être réalisés au sein de la section de fonctionnement afin d'abonder les lignes budgétaires concernées par les commandes de fin d'année.

A une question de N. RAFII sur la situation du compte de chaque département, A. SARDA répond qu'un bilan a été envoyé à chaque chef de département début novembre.

Enfin, J-P. CITEAU ajoute que les commandes de mobilier ont été acceptées par le bureau des achats de l'université.

6. Préparation du budget 2012³

A. SARDA indique que le montant des recettes prévues pour le budget 2012 est de 5 770 702 €, soit une variation de 25,5 % par rapport à 2011. Ces prévisions de recettes intègrent 2 633 622 € de ressources propres dont les crédits « recherche ». Ce sont ces crédits « recherche » qui expliquent, en grande partie, la variation par rapport à 2011 (reliquats issus des contrats arrivant à terme et lancement de nouveaux projets de recherche). En effet, les ressources en provenance de la formation continue et des versements CFA ne devraient pas évoluer de manière significative.

³ Cf présentation budget 2012



Pour le moment, les services de la présidence évoquent une dotation globale de fonctionnement (DGF) sans en préciser la proportion. Des hypothèses à -10%, -15% et -20% sont présentées aux membres du conseil.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, le budget 2012 ne devrait pas être déficitaire si les conditions suivantes sont adoptées :

- mise à disposition des ressources issues des contrats de professionnalisation mutualisée et redistribuée en fonction de la situation budgétaire à la fin de l'année 2012,
- absence de dépenses d'équipements pédagogiques pour 2012.

Le respect de ces conditions permettrait d'éviter une remise en cause des dotations attribuées aux départements. Il faudra également veiller à limiter les dépenses de viabilisation (eau, gaz, électricité) et rationaliser l'utilisation des véhicules.

L'élaboration du budget va donc dépendre de la rencontre du 16 novembre évoquée précédemment.

Enfin, une question est posée sur la mise à disposition de la manne « chèques photocopies » aux départements. J-R. DUBAS précise que l'agence comptable a souhaité modifier la procédure liée à la valorisation de ces chèques. Il a refusé, en arguant du fait que cette modification intervenait trop tard dans l'année, ce qui risquait d'empêcher leur valorisation sur l'exercice 2011. Sans réponse de l'agence comptable à ce jour, il semble que la recette issue des chèques photocopies puisse être intégrée sur 2011.

7. Taxe d'apprentissage, bilan 2011 et campagne 2012

J-P. CITEAU tient à remercier M-J. LESQUIN et F. BRAU pour le travail fourni lors de la campagne 2011. Le bilan est particulièrement positif puisque ce sont près de 308 000 € qui ont été collectés.

J. SALLE ajoute que la campagne 2012 a déjà commencé avec la création d'une nouvelle plaquette. Une plaquette générique devrait aussi être élaborée afin d'être distribuée lors de visites de stages. Un premier envoi aura lieu en décembre, puis un second en janvier (nouvelles entreprises, celles qui n'ont pas versé de taxe en 2011 et celles accueillant des stagiaires de l'IUT). Il est important que l'IUT soit désigné comme organisme destinataire de la taxe.

Enfin, J-R. DUBAS indique que l'équivalent de 5000 € en nature a été versé au titre de la taxe d'apprentissage.

8. Vie de l'IUT

J. SALLE fait un point sur les événements passés et à venir auxquels participe l'IUT :

- La réunion CIO/SUIO/ONISEP a eu lieu le 20 octobre sur le site de la Fleuriaye,
- « Les Têtes de l'Emploi » le 15 novembre au SUAPS (rencontre entreprises – étudiants),
- Le salon de l'Etudiant se tient à la Beaujoire les 17 et 18 novembre,
- Le salon de la Roche Sur Yon se déroule du 8 au 10 décembre,



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

- Le salon Studyrama début 2012,
- Le département QLIO sera présent à un salon sur Angers les 7, 8, 9 et 10 décembre,
- La Nuit des IUT a lieu cette année le 24 novembre sur le site Joffre (soirée festive de présentation des formations aux lycéens),
- Un nouveau réseau des correspondants communication de l'université a été mis en place avec une première réunion le 10 novembre.

9. Questions diverses

a. Partenariat IUT – Polytech

C. MILLET rappelle qu'un rapprochement s'opère entre le département GEII et Polytech afin de créer un groupe spécifique d'étudiants titulaires du nouveau Bac STI2D qui auraient ensuite pour vocation à intégrer Polytech.

Ce groupe sera recruté conjointement par l'IUT et Polytech, ce qui nécessite une adaptation du système Post-bac. Un module spécifique par semestre (S1 : Maths, Physiques ; S2 : module professionnalisant, S4 : projet) serait assuré dans les locaux de Polytech. Une fois le DUT obtenu, un certain nombre de places seraient réservées par Polytech.

b. Site Internet

J. SALLE informe les membres du conseil de la refonte prochaine du site internet de l'université et donc de l'IUT. Une réunion sur le sujet est programmée à la présidence le 28 novembre.

c. Œuvre commune

E. FOUCHER confirme que ce projet est en cours d'élaboration. Il s'agit d'une œuvre artistique commune aux 7 départements qui serait exposée dans le hall de la Fleuriaye. Le projet vient de débiter (conception virtuelle).

La séance est levée à 17h30.

**Le prochain Conseil de Direction est fixé au lundi 12 décembre 2011,
à 14h15, sur le site de la Fleuriaye.**



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01